

SI VOUS PRÉSENTEZ L'UN DES SYMPTÔMES SUIVANTS:

- Fortes douleurs abdominales persistantes 6 à 12 heures après la prise du Cytotec®
- Fièvre supérieure à 38° plus de 24 heures après la prise du Cytotec®
- Saignements abondants (si vous devez changer de serviette hygiénique plus souvent que toutes les heures pendant plus de 2 heures) ou si un saignement hémorragique (beaucoup plus que des règles) persiste.
- Malaise ou sensation de malaise.

Téléphonez au **Planning Familial** aux heures d'ouverture habituelles des centres:

(+352) **48 59 76** Luxembourg,

(+352) **54 51 51** Esch,

(+352) **81 87 87** Ettelbruck.

Consultez en urgence le service **Policlinique - Urgences Maternité** du CHL. Il est ouvert **24h/24** pour prendre en charge toutes les urgences gynécologiques et obstétricales:

(+352) **4411-11**

En cas d'urgence vitale, appelez le **112**



Possibilité de **GRATUITÉ DE TOUS LES MOYENS DE CONTRACEPTION** au **Planning Familial** !

Après votre intervention, vous pouvez toujours bénéficier d'un soutien psycho-social auprès du Centre de Planning Familial et d'Education Sexuelle et Affective au (+352) **48 59 76**.



EN CAS DE QUESTIONS OU DE PROBLÈME, vous pouvez joindre le **Planning Familial** aux heures d'ouverture habituelles des centres:

Planning Familial de Luxembourg

6, rue de la Fonderie
L-1531 Luxembourg

(+352) **48 59 76**

info@planning.lu

Lundi à vendredi de 9:00 à 17:00

Jeudi de 9:00 à 18:00

Planning Familial d'Esch-sur-Alzette

2-4, rue Ernie Reitz
L-4151 Esch-sur-Alzette

(+352) **54 51 51**

esch@planning.lu

Lundi de 8:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

Mardi à jeudi de 8:00 à 12:30 et de 13:00 à 16:00

Vendredi de 8:00 à 12:30 et de 13:00 à 17:00

Planning Familial d'Ettelbruck

18, avenue J.F.Kennedy
L-9053 Ettelbruck

(+352) **81 87 87**

ettelbruck@planning.lu

Lundi, mardi et jeudi

de 9:00 à 12:30 et de 13:00 à 17:00

Mercredi de 13:00h à 17:00



www.planning.lu

Interruption Volontaire de Grossesse par voie médicamenteuse à domicile



Vous avez fait une demande d'interruption volontaire de grossesse par méthode médicamenteuse.

Cette brochure a pour but de renforcer les informations qui vous ont été apportées par le médecin afin de vous expliquer le déroulement de la procédure.



planning
familial

Interruption Volontaire de Grossesse par voie médicamenteuse à domicile



LA MÉTHODE

Cette méthode comporte la prise de deux médicaments différents: la **Mifegyne®** qui prépare le décollement de l'œuf et le **Cytotec®** qui provoque son expulsion.

La méthode est efficace dans 95% des cas.

Exceptionnellement, la grossesse peut continuer ou l'expulsion être incomplète malgré des saignements parfois importants. Dans ce cas, une intervention chirurgicale par aspiration / curetage peut être nécessaire dans un second temps.



Une prise de sang doit être réalisée à la suite de votre première consultation. Il est important que le personnel soignant et médical vérifie votre groupe sanguin pour connaître votre rhésus. Pensez à apporter votre carte!

Si vous ne connaissez pas votre groupe, le médecin ajoutera cette analyse sur l'ordonnance.

1

PREMIÈRE ÉTAPE: LA PRISE DE MIFEGYNE®

Dans votre cas, la Mifegyne® a été ou sera prise à la consultation:

date

lieu

Par la suite vous pouvez mener vos activités normales. Il se peut que vous ayez quelques saignements et des douleurs abdominales comme celles que vous pouvez ressentir lors des règles.

Dans 5% des cas, on peut observer des saignements plus importants et des douleurs plus intenses.

2

DEUXIÈME ÉTAPE: LA PRISE DE CYTOTEC® À DOMICILE

La prise de Cytotec® à domicile prévue le:

date

**Le Cytotec® doit être pris
impérativement à cette date!**

La prise de ce deuxième médicament est **indispensable** pour réaliser l'élimination complète de la grossesse.

Il est important de le prendre selon le protocole décrit ci-dessous même si vous avez déjà saigné.

PROTOCOLE MÉDICAMENTEUX

à 08h00 > 2 à 4 comprimés de Cytotec® par voie orale ou voie vaginale ou à faire fondre dans la bouche (selon indications du médecin)
> Ibuprofène 400 mg: 1 comprimé

à 10h00 > Paracétamol 1 g: 1 comprimé

à 12h00 > 2 comprimés de Cytotec® par voie orale ou voie vaginale ou à faire fondre dans la bouche (selon indications du médecin)

à 14h00 > Ibuprofène 400 mg: 1 comprimé

Prenez le contraceptif comme prescrit par le médecin dès le lendemain de l'IVG.

Si des crampes abdominales persistent:

> prendre en plus Buscopan® 20 mg:
1 comprimé toutes les 8 heures

Si des nausées apparaissent:

> prendre Antimétil®:
1 comprimé trois fois par jour

Puis si besoin, et en fonction des douleurs, poursuivre le traitement contre la douleur comme suit durant maximum 3 jours:

> Paracétamol 1 g toutes les 6 heures
> Ibuprofène 400 mg toutes les 8 heures

Si ABSENCE de saignements dans les 48 heures, après la prise de Cytotec®, reprenez contact directement avec le Planning Familial au **48 59 76** (Luxembourg), au **54 51 51** (Esch) ou au **81 87 87** (Ettelbruck).

Prenez les comprimés de Cytotec® tôt le matin pour pouvoir joindre le Planning Familial dans la journée en cas de nécessité.

Ce médicament provoque des contractions de l'utérus et l'expulsion de l'embryon par voies naturelles. L'expulsion se produit en général 4 à 6 heures après la prise du médicament, mais elle peut survenir plus tard, le soir ou le lendemain.

Des saignements parfois plus abondants que des règles peuvent survenir et contenir des caillots de sang. Les saignements sont souvent accompagnés de douleurs, plus ou moins importantes.

- Il est possible de ressentir des nausées, exceptionnellement de vomir ou d'avoir la diarrhée. Si vous vomissez plus d'une demi-heure après la prise des comprimés, ne vous inquiétez pas, les médicaments seront efficaces.
- Prenez les médicaments indiqués par le médecin pour la gestion de la douleur; ils n'empêcheront pas le déroulement de l'avortement.
- Il est normal de saigner pendant une dizaine de jours. Parfois des pertes minimes de sang persistent jusqu'à la visite de contrôle.
- Évitez l'usage des tampons, les rapports sexuels et les bains pendant une dizaine de jours.
- Évitez toute activité physique intense dans les 3 jours suivants l'IVG.

Envisagez si possible, le soutien d'une personne de confiance à vos côtés pour vous accompagner dans cette étape. Vous pouvez manger et boire légèrement durant cette étape.

3

TROISIÈME ÉTAPE: UNE CONSULTATION DE CONTRÔLE OU UNE PRISE DE SANG

Elle permet de s'assurer du succès de l'interruption de grossesse et l'absence de complication par la réalisation d'une échographie, ainsi que de confirmer le choix d'une contraception adaptée comme la pose d'un implant ou stérilet.

Votre consultation est prévue:

date

lieu